

# Comprendre son avis d'imposition à l'impôt sur le revenu en cas de retenue à la source spécifique aux non-résidents

Vous êtes non-résident et vous percevez des traitements, salaires, pensions, rentes viagères de source française entrant dans le champ d'application de la retenue à la source spécifique aux non-résidents. Cette retenue à la source est directement prélevée par votre employeur ou caisse de retraite selon un barème à 3 tranches : 0 %, 12 % et 20 %.

Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Pensions, retraites, rentes...		72776		
Abattement spécial de 10%		- 4321		
Salaires, pensions, rentes nets...		58455		
Revenus perçus par le foyer fiscal				17290
Revenus fonciers nets...				
Revenus assimilés				85745
Fraction de revenu non soumis à l'impôt sur le revenu (déclarant 1) (retenue à la source libératoire - article 197 B du CGI)			- 46557	
Impôt total avant crédits d'impôt				8877
CREDITS D'IMPÔT, IMPUTATIONS		Montant	Montant	
Retenue à la source des non résidents au taux de 20%		596	596	- 596
<b>IMPÔT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net...				8281
<b>PRELEVEMENTS SOCIAUX</b>				
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL	
Revenus fonciers nets ...		17290	17290	
BASE IMPÔTABLE		17290	17290	
Taux de l'imposition		9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition		1677	1297	
Total des prélevements sociaux nets...				2974
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2023 :</b>				
<b>IMPÔT SUR LE REVENU</b>				
Suite en page suivante >>>				
>>> Suite de votre avis				
Impôt sur le revenu 2023 dû ...				8281
Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :				- 1544
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :				6837
<b>PRELEVEMENTS SOCIAUX</b>				
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ...		CSG-CRDS	PSOL	
Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :		1677	1297	
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :		- 731	565	
Solde des prélevements sociaux 2023 ...:		946	732	
<b>TOTAL DE VOTRE IMPÔT NETTE RESTANT A PAYER</b>				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence ...				1678
Taux minimum quel que soit le nombre de parts ...				8316
Informations indiquées pour mémoire				
Montant total de la retenue à la source prélevée...				137707
<b>PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024</b>				
Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur <a href="https://www.impots.gouv.fr/votre espace particulier">impots.gouv.fr/votre espace particulier</a> ou mon prélevement à la source ou appelez le 0809 401 401				

Les tranches de la retenue à la source à 0 et 12 % ont un caractère libératoire, c'est-à-dire que le montant des revenus nets concernés par ces deux tranches après abattement de 10 % (éventuellement plafonné) n'est pas pris en compte pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

Seule la retenue à la source à 20 % est déduite de l'impôt calculé.

Pour connaître le montant total de l'impôt français (impôt sur le revenu et prélevements sociaux), il convient d'additionner le total de l'impôt sur le revenu dû, les prélevements sociaux dus et le montant total de la retenue à la source prélevée.

Il s'agit du montant total de la retenue à la source déclarée sur le formulaire N° 2041-E.

**PRÉCISION :** Une régularisation de la retenue à la source peut s'expliquer lorsque :

- le débiteur (employeur ou caisse de retraite) n'a pas opéré la retenue à la source ou a effectué un prélèvement insuffisant ;
- les revenus sont versés par plusieurs employeurs ou caisses de retraite alors que la retenue à la source est calculée en faisant masse de tous les revenus déclarés pour chaque membre du foyer fiscal.